

Municipalité de Scott

MRC Nouvelle-Beauce

Province de Québec

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 371 ayant pour objet un amendement au règlement de zonage numéro 198-2007 concernant un règlement de concordance relatif à une demande à portée collective – 3^e demande (article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)).

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2015, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 371 sur le zonage de la Municipalité de Scott.

Article 1 Zone agricole Type B

Après le 6^e alinéa du premier paragraphe de l'article 22.2 Zone agricole Type B est ajouté l'alinéa suivant :

- Pour permettre au propriétaire d'une unité foncière de 15 hectares et plus, dont l'unité foncière est devenue vacante après le 15 novembre 2005, de soumettre une demande d'implantation d'une résidence à la Commission de protection du territoire agricole du Québec à la condition suivante :

- **après la mise en place d'activités agricoles substantielles sur sa propriété si sa demande reçoit l'appui de la MRC de La Nouvelle-Beauce, de la municipalité et de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.**

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 11 janvier 2016 à 19 :30 hres au Bureau municipal, situé au 1, 8^{ème} Rue (salle du conseil), Scott.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal soit du lundi au vendredi de 8 :30 hres à 12 :00 hres et de 13 :30 hres à 16 :30 hres.

Donné à Scott, ce 10 décembre 2015.

**Nicole Thibodeau, g.m.a.
Directeur général
Municipalité de Scott**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du Conseil)

Je soussignée Nicole Thibodeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 10 décembre 2015, entre 15 :30 hres et 16 :30 hres.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 10 décembre 2015.

Signature

Titre